

# Véломagg' change de braquet

Montpellier Agglomération automatise Véломagg', le service public de location de vélos, et l'étend dans les communes de l'Agglomération. Une première.

## LE CHIFFRE

# 98%

des usagers satisfaits

Une enquête de satisfaction a été menée par TaM en décembre dernier auprès des usagers de Véломagg'.

- ▶ 80% des usagers habitent l'Agglomération
- ▶ 50% sont de nouveaux usagers ce qui confirme l'attractivité du service
- ▶ 30% sont des usagers réguliers déjà abonnés
- ▶ 52 % utilisent Véломagg' pour la promenade et 14 % pour le travail.

## QUELQUES CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN VÉLO...

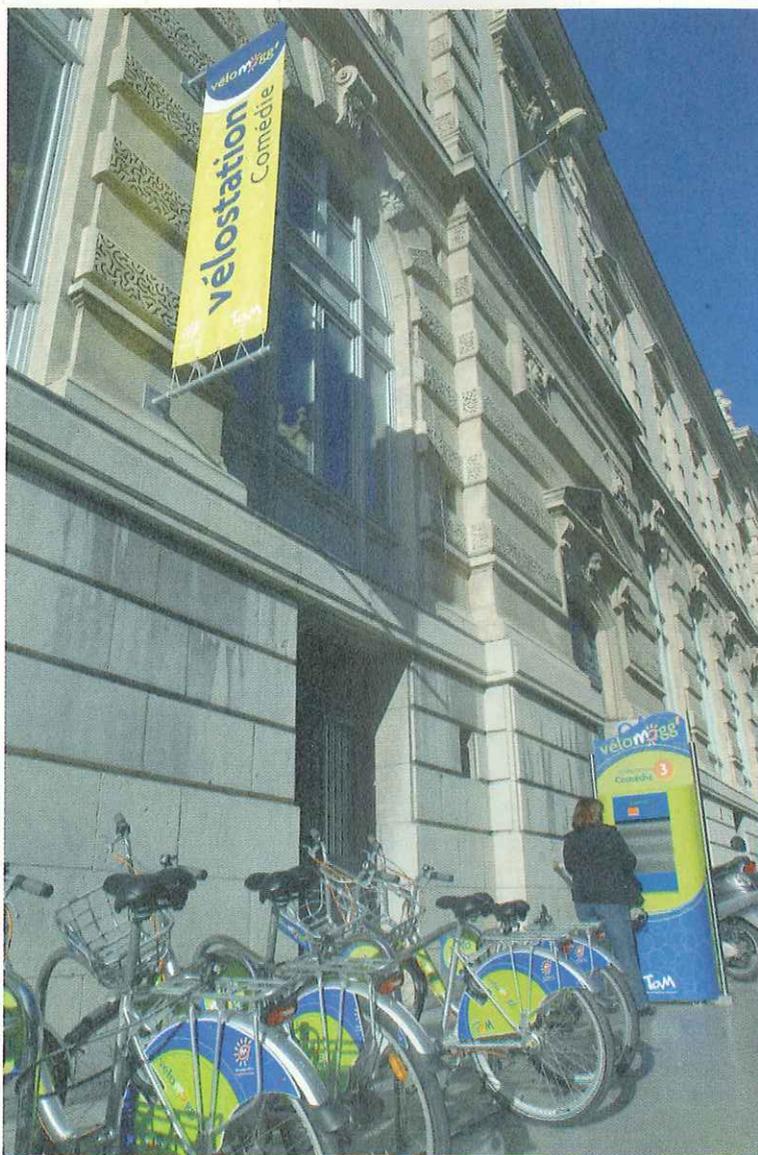
- Faites attention aux autres usagers de la route
- Ne roulez pas sur les trottoirs
- Respectez la priorité à droite
- Respectez la signalisation routière
- Signalez avec le bras vos changements de direction
- Ne téléphonez pas en roulant

## VÉLOPARCS, UN STATIONNEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ

Garez vos vélos ou votre Véломagg' en toute sécurité dans les véloparcs fermés et surveillés situés dans les parkings TaM en ville et les parkings tramway des lignes 1 et 2. Un service gratuit pour les abonnés Véломagg' et les abonnés transport (avec option Véломagg') et au tarif de 20 euros par an pour les non-abonnés.

## TROIS NOUVEAUX VÉLOPARCS AUTOMATIQUES ONT ÉTÉ MIS EN PLACE SUR LA LIGNE 2 DU TRAMWAY

- ▶ Jacou (terminus)
- ▶ Le Crès (Via Domitia)
- ▶ Saint Jean de Védas (Centre terminus)



Dès le mois de février, toutes les vélostations seront automatisées comme celle de la Comédie.

Véломagg' a révolutionné la pratique du vélo dans l'Agglomération. Ce moyen de déplacement doux, prôné partout dans les grandes villes françaises, a déjà fait des milliers de nouveaux adeptes à Montpellier depuis son lancement en juin dernier. Qui n'a pas croisé dans son quartier un des 1 000 Véломagg' orange (location longue durée) ou vert (lo-

cation courte durée) ? Six mois après la création de ce service public de location de vélos par Montpellier Agglomération, le succès est au rendez-vous.

## Véломagg' dans les communes

Aujourd'hui Véломagg' évolue pour continuer à limiter l'usage des voitures et à faciliter les déplacements courtes distances dans l'Agglomération. De nou-

velles vélostations (voir encadré) ouvrent à Montpellier, et pour la première fois en France, dans les communes de l'Agglomération. Castelnau le Lez, Lattes bientôt, Jacou, Saint Jean de Védas, puis dans d'autres communes...

**À partir de février, les abonnés Véломagg' pourront emprunter un vélo et le ramener à la vélostation de leur choix 24h/24h, 7 jours/7**

Souvent situées à proximité des lignes de tramway, ces vélostations participent à l'intermodalité entre les différents modes de transports, favorisée par Montpellier Agglomération. Au printemps, cinquante vélostations seront mises en place et permettront à tous les habitants de l'Agglomération de profiter de ce service.

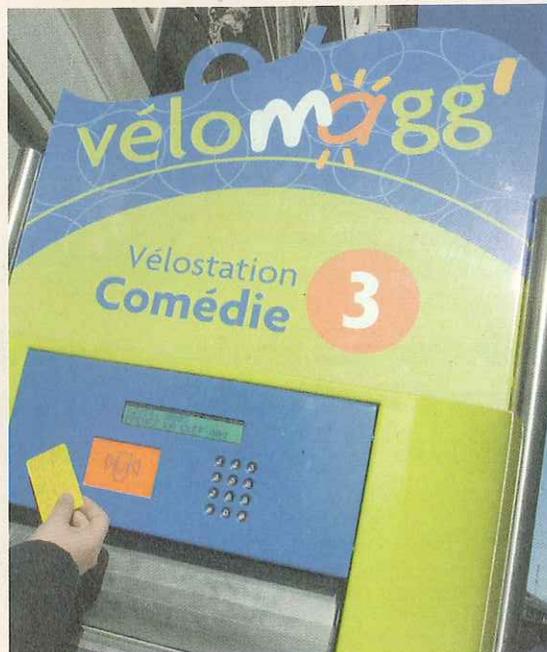
## Des vélostations automatisées pour un accès permanent et plus libre

Un service de plus en plus pratique puisque dès le mois de février, les abonnés Véломagg' pourront emprunter un vélo et le ramener à la vélostation de leur choix 24h/24h, 7 jours/7. Toutes les vélostations seront équipées d'un totem avec

## LE CHIFFRE

# 30 000

c'est le nombre de locations courte durée enregistrées depuis le lancement de Véломagg'.



distributeur automatique de clés à proximité des arceaux. Le principe est simple. En passant sa carte à puce d'abonné devant le lecteur du totem, l'utilisateur est identifié et accède à une clé qui lui permet d'ouvrir le cadenas d'un VéloMagg'. Après son utilisation, la même démarche simplifiée doit être effectuée pour déposer le VéloMagg' dans n'importe quelle vélostation. L'accès à ce service devient permanent et libre. Les abonnés n'ont plus besoin de demander la clé au personnel des vélostations pour louer un VéloMagg' ou de le ramener où ils l'ont emprunté. ♦

## VÉLOMAGG', MODE D'EMPLOI

### 1 Comment s'abonner à VéloMagg' ?

Rendez-vous à la Vélostation centrale TaM, rue Maguelone à Montpellier, muni d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et d'une photographie (excepté si vous possédez déjà une carte d'abonnement TaM) pour créer votre carte d'abonnement.



### 2 Comment louer un VéloMagg' courte durée ?

#### Pour les non abonnés

▶ Achetez un ticket dans les vélostations, les distributeurs automatiques de tickets aux stations tramway ou auprès des points-relais TaM. Présentez votre ticket et déposez une pièce d'identité à l'accueil de la vélostation choisie où l'on vous remettra une clé pour retirer un VéloMagg'.

#### Pour les abonnés

▶ Rendez-vous avec votre carte à puce d'abonné dans une des vélostations et à partir de février, retirez la clé du VéloMagg' dans le distributeur automatique des clés...

### 3 Les tarifs

#### Location courte durée

- ▶ Abonnement permanent VéloMagg' 10 euros par mois, 5 euros avec la carte Pass'Agglo et gratuit sur inscription à la vélostation centrale TaM pour les abonnés Transport annuel plein tarif et jeunes (-26 ans).
- ▶ Location pour 4h : 1 euro
- ▶ Location par jour : 2 euros

#### Location longue durée

- ▶ Location + création de la carte pour 3 mois : 40 euros ou 25 euros avec la carte Pass'Agglo
- ▶ Location + création de la carte pour 12 mois : 80 euros ou 50 euros avec la carte Pass'Agglo. 25 euros pour les moins de 26 ans.



Les Vélostations se multiplient sur tout le territoire de l'Agglomération comme ici à Lattes.

## LES VÉLOSTATIONS DANS L'AGGLOMÉRATION

▶ CENTRALE TAM, 27 rue Maguelone.

Tous les jours, de 7h à 20h

▶ ANTIGONE (Maison de l'Agglomération Centre), 50 place Zeus.

Du lundi au vendredi, de 9h à 18h30

▶ ESPLANADE (Office de Tourisme).

Du lundi au vendredi, de 9h à 19h30, le samedi de 9h30 à 18h, le dimanche de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h

▶ COMÉDIE (Opéra Comédie), avenue Victor Hugo.

Tous les jours, de 10h à 22h

▶ HALLES CASTELLANE, rue de la Loge (Virgin Mégastore).

Du lundi au jeudi, de 9h30 à 20h30, les vendredi et

samedi de 9h30 à 22h30

▶ PARKINGS TAM, CORUM, ARCEAUX, GAMBETTA ET EUROPA

Du lundi au samedi, de 8h à 20h

▶ PARKINGS TRAMWAY EUROMÉDECINE, OCCITANIE, SABLASSOU, SABINES ET SAINT-JEAN LE SEC

Du lundi au samedi, de 7h à 20h

▶ ODYSSEUM (Maison d'Agglomération Odysseum), place de France.

Du lundi au vendredi, de 11h à 18h, sauf le mercredi de 9h30 à 18h

▶ BEAUX-ARTS (Maison de l'Agglomération), 25 route de Nîmes.

Le lundi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

Le samedi de 9h à 12h

▶ CASTELNAU-LE-LEZ (Maison de l'Agglomération).

Le lundi de 14h à 18h30, le mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, le mercredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

▶ LATTES CENTRE (Bar le Delphis, Parking de la poste).

Du lundi au samedi de 7h à 20h. Le dimanche de 7h à 14h.

### OUVERTURES PROCHAINS MOIS

▶ JACOU (Intermarché, La Plaine)

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h.

▶ SAINT JEAN DE VÉDAS (mairie, 4 rue de la mairie)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

▶ MAISONS POUR TOUS à Montpellier

▶ LEMASSON (Maison de l'Agglomération)

En savoir plus :

Tél. : 04 67 22 87 87

www.montpellier-agglo.com/tam